

DEJEPS



DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
SPÉCIALITÉ PERFECTIONNEMENT SPORTIF MENTION SPORTS ÉQUESTRES

Prochaines sessions : Du 31/08/2026 au 27/08/2027

Dates de TEP : 29 et 30 juin 2026

Inscriptions CFA jusqu'au 31/07/2026

Diplôme de niveau 5 (BTS) enregistré au
RNCP sous le code RNCP39573.

Date d'enregistrement : 01-09-2024

Date d'échéance : 31-08-2029



OBJECTIFS

L'entraîneur coordonnateur exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique défini par la mention 'perfectionnement sportif' dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de la structure.

- Il encadre des publics spécifiques dans tout type de pratique
- Il encadre des activités de perfectionnement (enseignement et entraînement) et de formation
- Il participe à la conception du projet et à la direction de la structure

DURÉE ET RYTHME DE LA FORMATION



Apprentissage

Parcours sur 12 mois : 700 heures de formation au CFA et minimum 959 heures en entreprise.



20 semaines au CFA



Initial

Parcours sur 12 mois : 700 heures de formation au CFA et 500 heures de stage en entreprise.



20 semaines au CFA

La formation peut être adaptée en tenant compte des compétences et des diplômes acquis.

PREREQUIS

- Etre âgé de minimum **18 ans**
- Etre titulaire du **Galop 7**
- Etre titulaire d'un diplôme de **secourisme** (PSC1 ou AFPS)
- Etre en possession un **certificat médicale** de "non contre indication à la pratique et l'enseignement de l'équitation datant de moins d'un an à l'entrée en formation
- Etre en possession d'une **licence FFE** à jour
- Etre en possession de l'attestation de réussite des **Tests d'Exigences Préalables (TEP)**

TESTS D'EXIGENCES PREALABLES

Les tests d'exigences préalables sont communs à tous les DEJEPS spécialité "perfectionnement sportif" mention "Equitation", proposés en France, et sont obligatoires pour entrer en formation.

Epreuves :

A. Tests techniques

Le candidat doit valider 2 épreuves :

- Dressage : niveau Amateur 3 Grand Prix
- Saut d'obstacles : niveau Amateur 2 (≈ 1m05-1m10)

B. Test pédagogique

- Conduite d'une séance (20 min max)

Il faut valider test technique + test pédagogique

Chaque partie reste acquise séparément si validée

MODALITES D'ACCES

Une réponse est transmise par mail sous un mois après le premier contact.

Si le dossier est retenu, le candidat est convoqué à un **test écrit** et un **entretien de motivation**.

Un pré-entretien avec le directeur permet d'évaluer l'adéquation entre la formation et le projet professionnel.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Théorie : interventions de professionnels du secteur.

Pratique : immersion en structure équestre pour analyser et améliorer la pratique.

Suivi : feuille d'émargement, rendez-vous tuteur/entreprise, formation en 3 périodes.

Moyens techniques : cours en présentiel et plateforme e-learning.

Moyens pédagogiques : cours théoriques, exercices, mises en situation, études de cas et pratique équestre.

SUIVI ET INDIVIDUALISATION

Un suivi individualisé est assuré tout au long du parcours : positionnement en début de formation et adaptations du parcours au besoin, entretiens de suivi avec entreprise et des entretiens/évaluations en fin de période.

PROGRAMME

- **UC1 – Concevoir un projet d'action**

Analyse du contexte, Conception de projets sportifs, Adaptation aux publics

- **UC2 – Coordonner un projet**

Gestion d'équipe, Organisation et communication, Logistique et qualité

- **UC3 – Conduire le perfectionnement sportif**

Enseignement, Entraînement, Formation de cavaliers/encadrants

- **UC4 – Encadrer en sécurité**

Gestion des risques, Démonstrations techniques, Sécurité des pratiquants et chevaux

EVALUATIONS

- Rendu d'un dossier, soutenance orale, entretien
- Démonstration de conduite d'une session d'apprentissage
- Démonstration technique

Les 4 blocs doivent être validés pour l'obtention du diplôme, possibilité de les valider au rattrapage. Cette formation est certifiée par le **Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative**.
Appréciation des résultats : validation par le diplôme .

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Contrats d'apprentissage ou de professionnalisation : prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.
Coût annuel de formation : 8200,00€ TTC.

DEBOUCHES

Le titulaire du DEJEPS peut entrer directement dans la vie active et enseigner l'équitation. Postes possibles : entraîneur, coordinateur sportif en centre équestre ou structure professionnelle, formateur.

Poursuite d'étude possible : DESJEPS.

ACCESSIBILITE

Le CFA des Deux Rives accueille les personnes en situation de handicap et étudie chaque demande individuellement. En cas d'impossibilité d'adaptation, une orientation vers un organisme spécialisé est proposée.

Sous réserve d'acceptation par la DRAJES

INFOS & CONTACT

CFA Centre Equestre Des Deux Rives

1 Rue des Cavaliers - 67000 Strasbourg

03 68 71 06 12 - 06 77 17 75 02

formation@centre-equestre-des-deux-rives.com

Accessible en bus (ligne 2, arrêt Cirque – Centre Equestre), en tram (Tram D), en voiture (parking gratuit), à vélo (arceaux).



www.centre-equestre-des-deux-rives.com



@cfa_des_deux_rives



CFA Centre Equestre Des Deux Rives



cfa.des.deux.rives